



Conseil municipal N° 03/2023 du 14/03/2023

Convocation en date du : 09/03/2023

Affichée le : 09/03/2023

PV DE SEANCE

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	X						
LAISSARD Jean-Louis	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAULT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						

Public : Habitante de la Commune, Le Progrès

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal du 21/02/2023
- Présentation et actions de Passerelle en Dombes sur le territoire
- Vote de Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022 (Délibération)
- Réactualisation du Tableau des Emplois Permanents de la Commune (Délibération)
- Avancement du Projet des travaux de la Cantine
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Informations et Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h07 par Monsieur le Maire.

M Olivier LEQUEUE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir vérifié que le quorum était atteint.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°02/2023 de la séance du 21 février 2023

- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à l'unanimité après une correction orthographique, et sera publié sur le site de la Commune (une version papier est consultable en mairie).

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

- DELIBERATION 2023 03 004

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le Comptable du SGC de Châtillon-sur-Chalaronne. Il précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques.

Soumise au vote « à mains levées » le Compte de gestion (0 abstention, 0 contre) est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire quitte la séance afin que le Conseil procède au vote du compte administratif de la commune.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

- DELIBERATION 2023 03 005

Sous la présidence de Monsieur RIBAUT Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint, le projet du Compte Administratif pour l'année 2022 est présenté aux élus. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.

Soumise au vote « à mains levées » le Compte administratif (0 abstention, 0 contre) est approuvé à l'unanimité dont les résultats sont les suivants :

Résultat de clôture de l'exercice 2022

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultat de clôture de l'exercice 2021	146 084,03 €	382 692,00 €	528 776.03 €
Affectation 2021 faite pour 2022		0 €	
EXERCICE 2022			
RECETTES	68 751,63 €	572 663,23 €	641 414.86
DEPENSES	70 531,06 €	472 173,48 €	542 704.54
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	- 1 779,43 €	100 489,75 €	98 710.32
RESULTAT DE CLOTURE 2022	144 304,60 €	483 181,75 €	627 486.35
RESTE A REALISER RECETTES	146 235,00 €		146 235.00
RESTES A REALISER DEPENSES	97 923,83 €		97 923.83
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	192 615,77 €	483 181,75 €	675 799.52 €

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

- DELIBERATION 2023 03 006

- Monsieur le Maire informe que l'Agent Technique Territorial en charge de l'entretien des espaces verts a fait une demande de mutation. Afin de procéder au recrutement d'un nouvel agent technique territorial il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois permanents au 1^{er} avril 2023.

Soumise au vote « à mains levées » cette proposition (0 abstention, 0 contre) est adoptée à l'unanimité comme suit :

AGENTS TITULAIRES

GRADE		POSTES OUVERTS	POSTES POUVUS	TEMPS TRAVAIL
Catégorie B	Rédacteur	1	1	35/35
Catégorie C	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	1	1	15/35
TOTAL Filière Administrative		2	2	
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	35/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	0	35/35
TOTAL Filière Technique		2	1	
Catégorie C	ATSEM Principal 2ème Classe	1	1	29/35
TOTAL Filière Sanitaire et Sociale		1	1	
TOTAL GENERAL		5	5	

AGENTS CONTRACTUELS

GRADE		POSTES OUVERTS	POSTES POUVUS	TEMPS TRAVAIL
Catégorie C	Adjoint d'Animation	1	0	7/35
TOTAL Filière Animation		1	0	
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	17/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	30/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	8/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	9/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	0	35/35
TOTAL Filière Technique		5	4	
Catégorie C	Adjoint Administratif	1	1	10.50/35
TOTAL Filière Administrative		1	1	
TOTAL GENERAL		7	5	

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- **Travaux cantine :**

Monsieur le Maire informe que la commission travaux s'est réunie le samedi 11 mars 2023. Lors de cette séance, trois projets présentés par le Maître d'œuvre ont été portés à la connaissance des membres de la commission :

- 1-Rénovation du bâtiment existant de l'ancienne épicerie soit un coût estimatif de 420 000€ HT
- 2-Démolition et reconstruction d'un nouveau bâtiment soit un coût estimatif de 407 000€ HT
- 3-Extension de la cantine actuelle sur le côté du bâtiment soit un coût estimatif de 328 869.21€ HT

Après présentation de ces trois scénarios possibles, les membres se sont orientés vers le projet 2 moins coûteux que la rénovation (projet 1). Le scénario 3 n'ayant pas été retenu du fait des chiffrages manquants sur les modifications importants des réseaux, et des problématiques de toiture.

À la suite de cet exposé, Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur l'orientation du projet des travaux de la cantine. A l'unanimité, les élus donnent mission à Monsieur le Maire de poursuivre les démarches pour la mise en place du projet n°2.

Monsieur le Maire prend note de ce choix, et informe les élus qu'il portera cette décision auprès de l'Agence01.

Il souligne également qu'il sera attentif :

- à ce que le marché actuel ne rentre pas dans le cadre d'une dénonciation puisque le projet initial portait sur la rénovation du bâtiment et non sur la démolition et la reconstruction d'un bâtiment,

- à ce que les subventions obtenues soient bien maintenues dans le cadre de la démolition et de la reconstruction du bâtiment.

- **OAP n°2 :**

Monsieur Jean-Pierre RIBAUT informe que cette opération est toujours en attente de l'acquisition de l'ensemble des terrains par le promoteur. Il en va de même pour l'OAP n°3.

- **Rencontre avec l'Agence routière du Département :**

Monsieur le Maire informe qu'une rencontre a eu lieu avec l'Agence routière de Laiz pour la sécurisation des entrées du village :

- la mise en place d'un plateau sur la route d'Ambérieux-en-Dombes afin de sécuriser la sortie des lotissements le « Ruisseau » et du « Petit Pont » serait réalisable à la fin des travaux de ce dernier (la réalisation d'un rond-point n'étant pas possible par manque de place).

- la sécurisation des piétons au niveau de la salle des fêtes est possible avec la mise en place d'un plateau. Il reste à définir comment limiter la vitesse pour les véhicules provenant du centre du village. Monsieur le Maire propose à la commission travaux de se réunir pour étudier le projet.

- la sécurisation des carrefours de la « Grange Grise » et de la « route de Rancé » seront pris en charge par le département.

- **Réunion publique :**

Monsieur le Maire demande l'avis des élus sur la date de la prochaine réunion publique. Après échanges, la date du vendredi 28 avril 2023 à 20 heures est retenue. La communication se fera via le Thuri'Mag (prochaine parution début avril), Panneau Pocket, et le site internet.

- **Ecole :**

Madame Isabelle ROGNARD confirme aux membres du conseil qu'il y a actuellement 104 enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2023-2024. La 5^{ème} classe a été actée le 6 mars 2023 par l'inspection académique mais que l'ouverture effective de cette dernière est conditionnée au nombre d'enfants inscrits à la rentrée 2023-2024 soit 117. Monsieur le Maire informe qu'il est en lien avec l'inspection académique, et la Directrice de l'école pour le suivi et l'organisation de l'ouverture de la 5^{ème} classe.

Il informe également qu'il a été destinataire d'une lettre des élèves de la classe de CE1-CE2 pour l'installation d'un banc de l'amitié sur lequel les élèves vont pouvoir s'asseoir s'ils se sentent seuls en récréation. Il a chargé le secrétariat de mairie de cet achat.

- **Thuri'Gones :**

Madame Isabelle ROGNARD et Monsieur le Maire informent qu'ils assisteront à la prochaine Assemblée Générale de l'Association qui aura lieu le 28 mars prochain. Le bureau annoncera vraisemblablement sa démission.

- **Agenda :**

- Début avril 2023 : Parution du prochain Thuri'Mag
- Samedi 8 avril 2023 à 10h : Atelier coloriage sur le thème de Pâques organisé par la Bibliothèque
- Vendredi 28 avril 2023 à 20h : Réunion publique

Le prochain conseil aura lieu le mardi 11 avril 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**Le Secrétaire de séance,
LEQUEUE Olivier**

**Le Maire,
Stéphane BERTHOMIEU**